

*Nom Personne Morale* : Veolia Propreté  
*Numéro SIREN* : 572221034  
*Adresse* : 163 Avenue Georges Clemenceau 92000 Nanterre

*Contact* : Adrian PARTE  
*Fonction* : Spécialiste Gestion Emissions de GES  
*Adresse* : 169 avenue George Clemenceau 92735 Nanterre  
*Mail* : adrian.parte@veolia-proprete.fr  
*Tel* : 01.46.69.36.49

Date : 19/12/2012

---

---

**VEOLIA PROPLETE**

-

**ACTIONS DE REDUCTION D'EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE**

-

**PERIODE : 2012 - 2014**

---

---

L'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement demande aux personnes morales de plus de 500 personnes de joindre à leur bilan des émissions de gaz à effet de serre une synthèse des actions envisagées pour réduire ces émissions.

Plus exactement : « La synthèse des actions, jointe au bilan en application de l'article L. 229-25, présente, pour chaque catégorie d'émissions mentionnée [...], les actions que la personne morale envisage de mettre en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan. Elle indique le volume global des réductions d'émissions de gaz à effet de serre attendu. »

Dans ce cadre, Veolia Propreté a fait un travail d'étude et d'identification des actions de réduction adaptées, envisagées sur la période en question : 2012-2014, sur le périmètre de sa personne morale (SIREN : 572221034). Le résultat de ce travail est synthétisé ci-dessous, a été envoyé au préfet de la région, et a été publié avec le bilan des émissions de gaz à effet de serre.

**Mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre : une priorité**

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), le point de départ est de les mesurer. En 1999, un reporting environnemental a été mis en place, ce qui a permis à l'entité Veolia Propreté de suivre année par année ses émissions de GES, et d'incorporer leur réduction comme une composante de la gestion et de la stratégie, comme c'est le cas dans l'ensemble du groupe Veolia Propreté.

### **Secteur des services à l'environnement**

L'entité Veolia Propreté exerce, au sein du groupe Veolia Propreté, des activités de services à l'environnement. Dans ce secteur, mesurer les impacts des services fournis sur l'environnement est une priorité, et ceci s'applique en particulier aux émissions de GES, dont il faut connaître les quantités émises.

L'ambition d'excellence environnementale est une stratégie compétitive et de différenciation du groupe Veolia Propreté, leader mondial dans le domaine de la gestion, du traitement et de la valorisation des déchets.

En matière de mesure et de réduction d'émission de GES, nos exigences propres, celles du client et celles de la réglementation sont constamment à la hausse. Ainsi, les émissions de GES des services fournis sont gérées et minimisées, et les actions de réduction sont planifiées dans la continuité, au fil de l'innovation technologique et de process, et du contexte.

### **Présentation de l'activité de la personne morale**

Sont rattachées au SIREN de Veolia Propreté, où sont salariées 1121 personnes à la fin 2011:

- Les fonctions administratives du siège du groupe Veolia Propreté, qui comportait en 2011 près de 70 000 personnes au travers le monde
- Certaines activités: le tri de déchets non dangereux, la collecte de déchets, le nettoyage, le transfert et le transport de déchets

### **Synthèse des actions envisagées sur la période 2012-2013-2014**

La synthèse des actions à présenter avec le bilan est une opportunité pour mettre en valeur les actions réalisées par l'entité Veolia Propreté pour réduire ses émissions de GES. Il s'agit d'actions planifiées ou en cours de mise en place, pour la période concernée: 2012-14.

La réglementation n'impose «pas de principes méthodologiques obligatoires pour l'élaboration de la synthèse des actions, mentionnée à l'article L.229-25 du Code de l'environnement». Les actions que l'entité Veolia Propreté envisage de mettre en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan ont été présentées sous forme de tableau dans ce document.

Pour la majorité des actions dans le tableau ci-dessous, des estimations chiffrées de l'impact en émissions de GES des actions individuelles pour la période 2012-2014 ont été faites, en utilisant les données techniques, technologiques et opérationnelles disponibles aujourd'hui.

| Actions que l'entité Veolia Propreté envisage de mettre en œuvre durant 2012-14    | Description/ détails techniques  | Moment/ période de réalisation de l'action   | Impact chiffré estimé de l'action de réduction sur la période considérée  |                |
|--|--|--|---|----------------|
|  |  |  | En données brutes (kWh, L...)   | En GES (tCO2e) |
| Renouvellement du parc de véhicules de fonctions avec des véhicules moins émetteur | -Baisser le taux de CO2 moyen émis par km pour tout le parc de véhicules.<br>-Renouvellement des véhicules de fonction émettant plus de 140g CO2/km par des véhicules moins émetteur. Cette action a permis de baisser le taux de CO2 de 28% pour ces véhicules.<br>-Equiper les véhicules de Stop & Start. Impact estimé de ce système sur la consommation et les émissions : 3%<br>-Augmenter l'utilisation des voitures | Actions renouvelées en continu avant et pendant la période considérée<br><br>Pour le remplacement des véhicules de plus de | Impact important<br><br>Ces actions pour la période 2012 – 2014 se situent dans la continuité d'autres mesures prises avant 2012. Il est complexe d'établir le scénario de référence pour ces actions, et d'estimer de façon précise les réductions d'émissions de GES par rapport à ce scénario. |                |

|  |   |  |  |                       |
|--|---|--|--|-----------------------|
|  | électriques.  | 140g/km,<br>action<br>finalisée en<br>2012 |  |                       |
| Application d'objectifs pour le siège social   | Il s'agit entre autre de réduire la consommation moyenne d'électricité par employé de 2% chaque année.  | 2012 - 2014 et au-delà                     | 23.6 MWh   | 1.4 tCO <sub>2e</sub> |
| Eco-conduite, avec formations, matériel, travail de suivi et intégration dans le management  | Formation à l'Eco-conduite et à la conduite rationnelle avec des actions de sensibilisation et un suivi de formation régulier.<br>Conformément aux fiches d'action de l'ADEME (2012), l'impact sur la consommation de carburant et sur les émissions de CO <sub>2</sub> est de 6%.<br><br>Agences de Carrières et Rungis : formation de 10 chauffeurs de camion par an sur la période. Analyse faite afin d'identifier les conducteurs avec les plus grosses consommations pour une formation prioritaire à l'Eco-conduite.<br><br>Normandie : Investissement dans un simulateur à l'Eco-conduite, utilisé sur la région pour la formation des chauffeurs de camions. | A partir de 2012                           | 322 200 litres de carburant  | 868 tCO <sub>2</sub>  |
| Construction de 2 nouveaux bâtiments à haute performance environnementale  | Région parisienne : bâtiment BBC (basse consommation) avec pompe à chaleur, isolation RT 2012, VMC double flux, panneaux solaires pour chauffer l'eau...<br>Normandie : bâtiment Haute Qualité Environnementale   | Durant 2012 - 2014                         | Impact significatif mais difficile de faire une estimation précise des réductions sur la période                                       |                       |
| Développement du transport fluvial   | Gennevilliers : Développement du transport fluvial permettant d'économiser sur le CO <sub>2</sub> lié au transport.<br>Une étude menée en interne montre que le transport fluvial permet d'éviter 335 tCO <sub>2</sub> par an par bateau.   | A partir de 2013                           | Hypothèse : 1 bateau utilisé (probablement d'avantage), sur une durée de 1 année et demi pendant la période.<br>502.5 tCO <sub>2</sub> |                       |
| Campagne de sensibilisation à l'environnement, aux initiatives de réduction de consommation d'énergie, de communication sur les bonnes pratiques | Ce type de campagne influe sur le comportement des salariés, notamment sur la réduction des émissions de CO <sub>2</sub> .  | Sur la période 2012 - 2014                 | Impact significatif mais difficile d'en faire une estimation précise   |                       |
| Utilisation de logiciels d'optimisation de tournée   | Installation d'un logiciel informatique embarqué dans chaque camion qui permet de suivre en temps réel le déplacement du véhicule, et de l'ajuster : identification zone de congestion, raccourcir itinéraires, analyse à posteriori des parcours effectués et formation des conducteurs.<br>Selon l'ADEME (2012), l'impact sur la consommation de carburant de ce type   | A partir de 2012                           | 111 750 litres de carburant  | 301 tCO <sub>2</sub>  |

|   |   |                          |  |        |
|---|---|--------------------------|--|--------|
|   | d'outil sur les émissions de CO2 est de 2.5%.   |                          |  |        |
| Mise en place du suivi centralisé de la consommation de chaque camion | Travail fait via un logiciel, et permettant de réduire le carburant acheté. L'objectif est de corriger les excès de consommation.   | Depuis 2012              | Manque de données et de retour sur expérience pour calculer l'impact CO2 |        |
| Amélioration éclairage par lampes Led                                 | Sur toute la région   | 2012-2014                | Manque de données sur l'impact exact de cette action                     |        |
| Revue de direction, sur 1 agence normande de collecte et de transfert | Objectifs pris pour réduire les consommations:<br>-de 2% par an pour la conso carburant rapporté à la tonne (réductions déjà comptabilisées ci-dessus)<br>-de 2% par an pour la conso électricité rapporté à la tonne | Sur la période 2012-2014 | 49.8 MWh   | 3 tCO2 |

Pour certaines actions, l'impact attendu en termes de réductions d'émissions de GES pour la période est significatif, mais difficile à quantifier, du fait de manques d'informations et de retours sur expérience. Dans ces cas, l'impact n'a pu être calculé avec suffisamment de précision, et n'a pas été incorporé dans le volume global des réductions d'émissions de GES attendus. De ce fait, le volume indiqué ci-dessous sous-estime l'impact des actions de réduction réalisées par l'entité Veolia Propreté sur la période concernée.

Volume global estimé des réductions d'émissions de GES attendu : **1676 tCO2**

#### **Commentaires :**

- Le reporting / la mesure des émissions de GES au sein du groupe Veolia Propreté est fait pour l'ensemble de l'entreprise, pas seulement pour les entités juridiques de plus de 500 personnes.
- De même, des actions de réduction d'émissions de GES sont réalisées et prévues sur l'ensemble du périmètre du groupe Veolia Propreté, pas seulement pour les entités juridiques de plus de 500 personnes.
- Le suivi des actions citées dans ce document sera fait en interne durant la période 2012-2014.